



COMMISSION

PREVENTION - SECURITE

GROUPE DE TRAVAIL

POLITIQUE DE LA VILLE

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ENTRE GROUPES RIVAUX



Compte-rendu de la séance du 17/12/2021

I INTERVENANT



Michel Aubouin, Préfet honoraire et
consultant



 Le vendredi 17 décembre 2021 de 08h30 à 10h

 En visioconférence

Élus référents :

• **GT Politique de la ville :**

Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers (92) et vice-président de l'AMIF en charge de la Politique de la ville



• **Commission Prévention / sécurité :**

Dominique BAILLY, maire de Vaujours et vice-président de l'AMIF en charge de la sécurité (93)

Hervé Gicquel, maire de Charenton-le-Pont (94)

Brice Rabaste, maire de Chelles (77)

I CONTEXTE

Présentation de l'étude

Au printemps dernier, l'AMIF et M. Michel Aubouin, préfet honoraire et consultant, ont lancé une **étude sur les phénomènes de violences inter-quartiers entre jeunes adolescents en Ile-de-France**.

Cette étude comprend une analyse de la situation, une évaluation des instruments mis en œuvre pour prévenir et contenir ces violences et une réflexion prospective sur les outils à élaborer pour mieux répondre à cet enjeu. Elle pourra donner lieu à un positionnement politique de l'AMIF sur le sujet et à un partage de bonnes pratiques en matière de prévention de ces violences.

Michel Aubouin présentera les premiers résultats de son étude lors de cette séance. L'objectif de l'AMIF est d'inclure les maires et élus en charge de la prévention, de la sécurité et de la politique de la ville dans cette réflexion.

Les phénomènes de violences inter-quartiers en Ile-de-France

Depuis le début de l'année 2021, en Ile-de-France, près d'une dizaine d'adolescents ont trouvé la mort dans des affrontements entre groupes de jeunes. Ce phénomène, qualifié de « rixes » ou de « guerres entre bandes » reste mal connu. Au-delà des drames qu'ils génèrent, ces crimes minent depuis des décennies la vie dans les quartiers et mettent en danger le « vivre ensemble » que les élus s'efforcent de promouvoir et de concrétiser.

Entre 2020 et 2021, **une quinzaine de faits graves recensés** ont causé la mort de mineurs ou des blessures très graves entraînant des handicaps à vie. Des dizaines d'autres, dans la même période, ont causé des blessures plus légères. **La plupart des victimes ont été laissées sur place sans être secourues, ni par les auteurs ni par les témoins.**

Dans les cas recensés par Michel Aubouin, les victimes mineures étaient majoritairement des jeunes garçons : 11 adolescents de 14 ans (4 cas), de 15 ans (3 cas), de 16 ans (1 cas) et de 17 ans (1 cas). Dans presque tous les cas, l'arme utilisée était un couteau et les coups mortels étaient portés de manière volontaire. Les armes à feu, devenues courantes dans certains quartiers, sont plutôt utilisées dans des situations liées au trafic de drogue.

Beaucoup d'affrontements se sont déroulés à proximité d'un établissement scolaire ou en lien avec l'un d'entre eux. Dans la construction des rivalités, l'établissement scolaire occupe une place importante. C'est aussi, pour beaucoup de jeunes livrés à eux-mêmes, le seul lieu de la structuration sociale et du respect des règles, même lorsqu'ils contestent celles-ci.

Le **rôle des réseaux sociaux** dans la diffusion des messages est évident, mais il est difficile de dire s'ils alimentent les conflits ou s'ils les amplifient.

Michel Aubouin propose de distinguer 3 types de violences collectives :

- **Les guerres entre quartiers** : elles ne constituent pas un phénomène nouveau. Leurs causes sont souvent difficiles à percevoir et elles peuvent éclater à tout moment en raison d'un événement déclencheur prétexte. Elles concernent tous les départements franciliens. A titre d'exemple, 3 personnes ont été tuées et 280 blessées à l'arme blanche dans ce contexte à Paris en 2020.
- **Les conflits nés du trafic de stupéfiants**. Le contrôle des points de vente peut aller jusqu'à l'élimination par arme à feu des membres du réseau adverse. L'Île-de-France ne connaît pas, sur ce point, la situation devenue incontrôlable de Marseille mais elle est touchée par le même phénomène. En Ile-de-France, la ville de Saint-Ouen est particulièrement touchée par ce type de conflits.
- **Les conflits à caractère personnel, plus difficiles à catégoriser**. C'est l'exemple du décès d'Alisha, 14 ans, battue puis jetée dans la Seine par deux de ses deux camarades de classe qui la harcelaient.

Quelques chiffres :

Le ministère de l'Intérieur estime que les **deux tiers** des jeunes concernés par les violences entre groupes rivaux sont **mineurs**. La majorité des affrontements entre bandes a lieu en grande couronne, notamment en Essonne et dans le Val d'Oise :

- Entre janvier et août 2021, **187 faits de violences entre bandes** se sont produits en grande couronne, dont :
 - ⇒ 69 dans le Val d'Oise
 - ⇒ 63 en Essonne
 - ⇒ 43 en Seine-et-Marne
 - ⇒ 12 dans les Yvelines

- En 2020, on recensait 114 faits de ce type sur la même période. Les confinements ont marqué une trêve des affrontements, mais une hausse des rodéos urbains.

I POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET ECHANGES

Introduction par les élus référents

Patrice Leclerc, élu référent du groupe de travail « Politique de la ville » et maire de Gennevilliers (92) a rappelé en introduction que les séances du groupe de travail politique de la ville réunissaient toutes les sensibilités politiques, et que l'intérêt (NDLR : de ces séances) était d'entendre des spécialistes, pour creuser plus particulièrement certains projets et expériences dans un objectif d'enrichissement commun.

Dominique Bailly, élu référent de la commission Prévention – Sécurité et maire de Vaujours (93) a quant à lui rappelé que certaines préconisations des deux livres blancs réalisés par l'AMIF sur la sécurité en Ile-de-France ont été repris par le ministre de l'Intérieur, ce qui démontre l'intérêt de ce type d'auditions.

Intervention de Michel Aubouin

Michel Aubouin explique la genèse du projet d'étude des violences entre groupes rivaux en Ile-de-France. En sa qualité de préfet honoraire et de consultant, il travaille depuis plusieurs années sur la question des territoires urbains en situation difficile. L'AMIF lui a proposé de travailler sur la question des jeunes, dans la mesure où l'Ile-de-France a été le théâtre de plusieurs actes graves, dont plusieurs décès de jeunes de 13-17 ans. Le titre provisoire de ce travail est le suivant : **les jeunes adolescents, auteurs et**

victimes des violences collectives. Il précise également que tous les départements d'Ile-de-France sont touchés, y compris Paris intra-muros.

Les trois types de conflits qu'il identifie :

Le trafic de stupéfiants (5 cas) :

Le traitement de cette problématique concerne plus directement l'Etat. Les élus peuvent se sentir impuissants face à ces violences. Le cas de Saint-Ouen est assez symptomatique de ces difficultés. Entre novembre 2020 et février 2021 : trois morts, quatre blessés graves à coup de couteau et de marteau et 18 interpellations sur une seule commune. Il semble que ce sont les services de l'Etat qui sont en première ligne et il est difficile de trouver des leviers d'action à l'échelle de la commune.

Les conflits personnels (2 cas) :

Les concernant, l'action des élus est là aussi assez difficile. Un exemple à Ivry-sur-Seine (94), le 14 mai 2021. Marjorie, 17 ans, qui en descendant de son immeuble pour s'adresser à un garçon qui harcelait sa petite sœur, est assassinée par ce même garçon, qui vivait entre Ivry et Massy (91).

Les « guerres » entre les quartiers (10 cas) :

Il représente la plus grande partie des cas. Un exemple entre deux communes de l'Essonne, pas particulièrement réputées comme difficiles dans la grande couronne et très pavillonnaires : à Sainte-Geneviève-des-Bois (91) dans le quartier Saint-Hubert et à Saint-Michel-sur-Orge (91) dans le quartier Le-Bois-des-Roches.

Trois agressions ont amené à une situation d'un mort et d'un blessé grave. Il y a une récurrence d'actions de vengeance entre les quartiers. Deux groupes de rap en seraient à l'origine, appelant au meurtre depuis des mois.

Un phénomène qui s'étend aux secteurs péri-urbains

Au-delà des quartiers en politique de la ville, des communes plutôt périphériques, voir rurales, sont concernées : par exemple, une rixe opposant des adolescents de la commune de Dourdan (91) où une adolescente de 14 ans (prénomée Lilibelle) a été poignardée à mort par un garçon de 16 ans.

Trois éléments semblent revenir de manière récurrente :

L'idée d'un territoire à défendre : les jeunes s'identifient à un quartier, qu'ils considèrent comme une patrie à défendre. Ils considèrent tout ce qui est extérieur comme ennemi potentiel. Michel Aubouin indique y avoir rencontré des professionnels de terrain, mais aussi des parents et des jeunes qui vivent dans des situations

terrifiantes. Les jeunes ne fréquentent plus la grande surface, on y retrouve les ennemis des autres quartiers. Ils vivent dans un territoire « ennemi » dans lequel on peut être maltraité.

L'importance du collège : il a une place considérable dans la vie des adolescents, même quand il est fermé. Ils se définissent tous par rapport au collège. Le collège a une importance symbolique pour les jeunes, mais qui doit aussi être compris dans une relation de confiance entre les jeunes et l'Education nationale.

La bande comme réalité difficile à percevoir : Michel Aubouin indique que les services de l'AMIF et lui ont été reçus au ministère de l'Intérieur pour échanger sur la stratégie nationale de lutte contre les bandes. Celle-ci se fonde sur la lutte contre des gangs que l'on ne retrouve pas toujours sur le terrain. Il est donc difficile d'en faire la cartographie. Certains professionnels de terrain soulignent qu'au contraire, le problème vient plus de groupes informels que de gangs organisés et connus.

Un contexte nouveau

Les professionnels rencontrés dans le cadre de l'étude (éducateurs de rue) disent que cette nouvelle génération de jeunes (12 à 17 ans) est en partie incompréhensible.

Deux éléments à avoir à l'esprit : ces jeunes sont nourris par des images violentes. Michel Aubouin souligne qu'il reste absolument persuadé que si cela a peu d'incidence dans des familles où ils sont bien encadrés, contrairement à des univers très déstructurés, la violence de l'image est totalement éminente. Des spécialistes seront auditionnés sur ce point.

Sur le rap : il s'agit de rap très « local », avec des rappeurs qui portent des noms de code (exemple : 700S, devant faire référence à une boîte postale). Ils entretiennent l'idée que le quartier doit être uni face aux autres quartiers. Ils doivent se défendre face aux autres. A Sainte-Geneviève-des-Bois (91), c'est bien un conflit entre deux groupes de rap qui a dégénéré (1 mort et plusieurs blessés graves).

Sur les réseaux sociaux : tous les jeunes (qu'importe le quartier) sont soumis au même univers, aux mêmes vidéos. Les jeunes sont tous connectés, même ceux des familles les plus défavorisées.

Le confinement : il y a eu beaucoup de pertes de repères de ces jeunes. A cette époque le repère principal est normalement le collège. Ce sont des horaires, des programmes et des adultes qui encadrent.

Ces jeunes, qui restent isolés devant leurs écrans pendant les confinements, se retrouvent en bande pour parler de ce qu'ils ont vu sur les vidéos. Cela interroge la stratégie de l'Education nationale en situation de confinement.

Le profil des adolescents

La génération de 13-17 ans est difficile à comprendre : des jeunes ne fréquentent plus les terrains de sport et n'obéissent plus à personne. Les modèles de vie de ces jeunes, sans caricaturer, sont des footballeurs et des rappeurs « gagnant beaucoup d'argent sans faire d'études ». Ils se représentent le monde comme étant violent.

Le profil des parents

Certains sont absents, dépassés, démissionnaires ou violents. Les mères sont souvent présentes, contrairement aux pères qui sont absents (notamment en situation de drame ou pour apaiser une situation).

Les mesures préventives : comment accompagner les collégiens déscolarisés ?

La déscolarisation passant par l'exclusion temporaire puis définitive entraîne un cas de figure tout à fait particulier. Dans certains cas, les jeunes peuvent être affectés à un collège d'un autre quartier. Néanmoins, en raison des violences qu'ils risquent, ils sont empêchés de s'y rendre. Il y a une vraie réflexion à enclencher pour récupérer ces jeunes déscolarisés, conjointement avec l'Education nationale.

Où trouve des tiers de confiance, qui peuvent être utilisés pour apaiser des situations (parents, représentants religieux, représentants d'association sportives, etc...). Michel Aubouin précise que le recours à ces tiers de confiance semble plutôt bien fonctionner.

Les actions ou expérimentations des collectivités

La mairie de Gennevilliers (92) a mis en place le dispositif « fil continu »¹ qui peut être dupliqué.

Beaucoup d'élus témoignent à Michel Aubouin des difficultés pour recruter du personnel ou pour financer ces dispositifs, notamment lorsque la commune est en-dehors du cadre de la politique de la ville.

Echanges avec les participants

Un élu fait remarquer que les rixes se déplacent de plus en plus en périphérie, ce qui en ferait un phénomène nouveau. Il interroge également Michel Aubouin sur les différences entre aujourd'hui et West Side Story ?

Michel Aubouin explique que le phénomène s'étend parce que cela crée dans l'esprit de tous les jeunes qu'ils appartiennent à un quartier ou que tous devraient appartenir à un quartier. Si vous êtes à Gennevilliers, vous êtes dans un quartier que tout le monde connaît.

¹ Consultable à l'adresse suivante : [Fil continu | Ville de Gennevilliers \(ville-genevilliers.fr\)](http://ville-genevilliers.fr)

Il précise en expliquant que, dans des communes des Yvelines entre Versailles et Saint-Germain-en-Laye, qui ne sont pas des lieux défavorisés, les professionnels indiquent que les jeunes sont en train de se compter et pensent qu'à une centaine ils font un quartier. Ils cherchent donc à la suite de ça avec qui ils vont pouvoir se battre. Même dans des quartiers « huppés », des phénomènes de quartier et d'appartenance se développent (autour d'habitat collectif et non dans les zones pavillonnaires).

C'est un phénomène anthropologique qui est sûrement assez différent par rapport à West Side Story. Ces guerres d'adolescents ressemblent plus à des guerres « tribales » au sens des anthropologues. C'est-à-dire des guerres qui n'ont comme seule rationalité l'affirmation du groupe par rapport à un autre. La guerre fédère le groupe d'adolescents. Dans le quartier, tous les jeunes appelés descendent pour se battre. Les mamans sont terrifiées. Elles sont aux aguets pour empêcher les garçons de descendre. Celui qui ne descend pas serait un lâche. Les « plus gentils » finissent par prendre des coups car ils ne sont pas les plus habitués à la bagarre.

Il semblerait qu'il ne s'agisse pas d'un conflit ethnique. Il n'y a pas de question ethnique dans ces quartiers. Ils ont des codes qui leurs sont propres.

Une élue demande des précisions sur l'expérience à Gennevilliers.

Michel Aubouin explique qu'à Gennevilliers, l'expérience « fil continu » consiste en une structure disposant de locaux et de personnels lui étant propres, et étant bien identifiée dans le quartier. Cette structure s'occupe de prendre en charge tous les collégiens exclus temporairement : les jeunes sont contactés et intégrés par la structure. C'est un moment fort pour ces jeunes. Michel Aubouin précise qu'il pourrait être intéressant de rendre plus systématique ces relations entre le collège et la commune. Malheureusement, beaucoup de ruptures existent entre les deux.

N'y-a-t-il pas une approche ethnologique à avoir avec des rites de passage à l'âge adulte ?

Michel Aubouin : L'anthropologie peut effectivement nous aider à avoir une nouvelle approche de la question, là où on a principalement utilisé les services de sociologues.

Un élu explique que les grands frères de ces jeunes sont en sous-nombre. Ils n'ont plus de pression sur eux. Les jeunes font par ailleurs leurs choix d'avenir en fonction du lieu où ils seront obligés de se rendre. Ils se limitent dans leurs choix, quitte à ne rien faire.

Michel Aubouin explique que ces jeunes-là sont en effet très limités en termes d'ouverture au monde. Les institutions ne prennent pas assez en compte ce sujet. Les parents cherchent à les sortir des institutions publiques pour aller vers des institutions privées. Il y a une peur pour les parents modestes ou aisés de mettre l'enfant dans le

public. Le collège est repéré comme un lieu de danger. Des familles musulmanes mettent leurs enfants dans l'enseignement catholique à cause de ces problèmes.

Une élue témoigne d'une rixe survenue dans sa commune, peu médiatisée, amenant la mort d'un jeune sur fond de guerre de quartier. La commune, qui ne relève pas de la politique de la ville, et qui est perçue comme plutôt tranquille, a été très impactée.

Comment faire pour établir des liens avec l'Education nationale ? Comment créer ensemble des instances pérennes de travail ?

Michel Aubouin explique que des violences apparaissent dans les communes limitrophes de Paris. C'est un phénomène nouveau. Il précise qu'un gros travail serait à mener sur ces territoires pour lesquels nous n'avons pas suffisamment de recul.

Pour lui, le sujet principal reste le renseignement. La police nationale ne peut gérer seule cette affaire, ne serait-ce que pour identifier les participants à ces rendez-vous. Elle n'a ni les moyens ni les outils d'approche des adolescents dans les quartiers. Il précise aussi qu'il pourrait être nécessaire de tisser avec l'Etat de nouveaux liens. Les services du renseignement territorial ont des outils qui ne semblent pas suffisamment efficaces, avec une grille d'analyse des gangs qui paraît inopérante.

Un élu explique avoir créé un corps de médiateurs à l'entrée des collèges. Deux agents du commissariat de police sont en lien permanent avec les établissements scolaires pour faire le point nominativement sur ces jeunes. La vidéosurveillance permet souvent dans ce cadre d'anticiper ces rixes. Pour intervenir, les médiateurs et les policiers se partagent les rôles selon la gravité de la situation. Il précise également avoir réuni des jeunes aux profils très différents il y a deux ans après de fortes rixes. Le constat général qui en ressortait, c'était l'idée qu'ils devaient se faire une place pour se faire respecter. Il y a l'idée de se faire une place dans le quartier. Pour ces jeunes, participer aux rixes est un rite de passage vers l'âge adulte.

Un élu partage son sentiment d'être démuni face aux trafiquants et auteurs de violences/ Et de constater une forme d'impunité face à ces individus.

Michel Aubouin ajoute que l'accompagnement des jeunes est difficile si le maire n'est pas présent. Les maires sont les plus touchés lorsqu'un incident arrive sur la commune. L'étude qu'il mène pour l'AMIF porte aussi sur la possibilité d'interpeller l'Etat pour ne pas laisser les maires seuls face à ce sujet.

Un élu partage une de ses actions pour soutenir les jeunes en difficulté : sa commune organise des matchs de foot et des colonies de vacances avec des jeunes de différentes communes et avec qui il y avait eu des problèmes pour recréer du lien. Il constate aussi, de manière plus générale un appauvrissement du nombre de structures associatives sur le territoire, délaissant ces jeunes à eux-mêmes. Le phénomène de

rixes est aussi présent dans les quartiers de sa commune. Il constate que les points de vente de stupéfiants génèrent des phénomènes de rixes. Il exprime son souhait de voir émerger une meilleure coopération des acteurs pour l'accompagnement à la jeunesse (parents et institutions notamment).

Michel Aubouin partage son constat et précise que ces jeunes utilisent même leur propre langage. Un problème de compréhension se superpose désormais entre les générations. En complément, certains psychologues expliquent ce passage à la violence en raison des difficultés de certains jeunes à exprimer leurs émotions.

Selon Michel Aubouin et depuis le confinement, il y a de moins en moins de point de vente. La vente à domicile s'est en revanche particulièrement développée. Les jeunes qui vendent ne sont pas rattachés au quartier. Les patrons de ces trafics, qui habitent dans des quartiers, recherchent des jeunes sur toute l'Île-de-France. Cela a pour conséquence de faire disparaître l'attachement des points de vente dans les quartiers.

Un élu témoigne des difficultés d'agir sans les moyens de la politique de la ville pour financer ces interventions : Il précise que les situations évoquées en séance se retrouvent désormais dans sa commune de 7 000 habitants, qu'il définit comme plutôt pavillonnaire. La question des moyens donnés aux maires, dont ceux de communes hors de la géographie prioritaire, lui semble primordiale.

Michel Aubouin explique travailler à la rédaction d'un rapport qui viendra s'enrichir des différents échanges qu'il aura eus avec les maires franciliens. L'idée est de faire ressortir des préconisations et de mettre en lumière les bonnes pratiques des communes.

Liste des inscrits

Nom de la commune	Nom	Prénom	Fonction
Rosny-sous-bois 93110	Mesa	Stéphane	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Chef de Cabinet
Longjumeau	Martin	Jeremy	1er adjoint au maire
Viry chatillon 91170	Caillaud	Clément	Maire adjoint
Villeneuve la garenne	Larik	Leila	Maire adjointe
Montfermeil 93370	Diarra	Djieneba	Adjointe au Maire
Coubron (93)	MARLIER	Sandrine	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Secrétaire cabinet du Maire
Mairie de Roinville	BELLINELLI	GUILLAUME	Maire de ROINVILLE
Amif partenaires	Chalane	Hakim	Consultant senior - gestions locales formation conseil aux collectivités territoriales
Mairie de Roinville	BELLINELLI	GUILLAUME	Maire

Joinville-le-Pont 94340	Lambilliotte	Floriandre	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - chef de cabinet
Évry-courcouronnes	El haïté	Najwa	Adjointe au maire
Mairie de Roinville	BELLINELLI	GUILLAUME	Maire
Gennevilliers 92230	Toumi	Delia	Maire adjointe aux politiques éducatives et enseignement
Villepreux 78450	Kaddi	Said	Conseiller municipal
Romainville 93230	JEBARI	Soraya	Conseillère Municipale
Clichy	Mercier	Caroline	Adjointe au maire
Nanterre 92000	JOHNSON	Gilles	Collaborateur de groupe
Nanterre 92000	REZZAG- BARA	Nesrine	Adjointe au Maire Sécurité, Prévention, Médiation
Palaiseau	Madika	Jean-pierre	Adjoint au maire
Sannois	Trouzier- évêque	Laurence	Maire adjointe déléguée à la sécurité et à la prévention de la délinquance
Fleury-mérogis	Medouni	Nordine	Maire adjoint à la tranquillité des personnes
Saint Michel sur Orge	Taffin	Dominique	Adjoint jeunesse et prévention
Ville d'antony	Aït-ouaraz	Saïd	Adjoint au maire
Bruyeres sur Oise	GARBE	Alain	Maire
Deuil la barre/95170	Celestin	Christophe	Elu délégué aux commerces et nouvelles technologies
Egly 91520	Roch	Christine	Maire adjointe
Fresnes	Dhenaux	Sophie	Directrice de cabinet
Samois_sur_seine	Chariau	Michel	Maire
Bussièrès	Sala	Patrick	Adjoint au maire
Samoid sur seine	Abadia	Charly	Adjoint
Malakoff	IBOS	Bénédicte	Adjointe Prévention Tranquillité Publique
Bures sur Yvette 91440	DEBONNE	Christophe	Maire adjoint
Saint germain laval	Decourt	Fabien	Adjoint au maire
Gagny	Medjaoui	Aïcha	Adjointe au maire à la cohésion sociale
Vert le Grand 91810	RICHARD	Christophe	Conseiller Municipal Délégué
Claye souilly	Monti	Bruno	Adjoint securite
Claye souilly	Lisai	Patrick	Chef de police municipale
Bernes sur oise	Bertoli	Patrice	Responsable police municipale
Bois colombes	Chaumerliac	Gilles	Maire adjoint délégué à la prévention, la sécurité publique , la vie associative, les

			anciens combattants, l'etat civil et les affaires funéraires
78420 - carrieres sur seine	Millot	Michel	Maire adjoint sécurité
Jouy le moutier	Lebon	Jonathan	Conseiller municipal
Houdan	Lehmuller	Jean-pierre	Adjoint au maire - délégué à la sécurité
Commune de Montmagny - 95360	JEBARI	Soraya	Directrice Politique de la Ville
Saint cyr l'ecole 78210	Jourdan	Yves	1er adjoint chargé de la sécurité, prévention, civisme
Issy-les-Moulineaux	LEFEVRE	Thierry	Premier Maire-Adjoint
L'Haÿ les roses	Sourd	Francoise	Adjointe au maire
Evry-courcouronnes	Badiane	Diarra	Maire adjointe, jeunesse, emploi, insertion
Brétigny-sur-Orge	BENJEBRIA	Fathi	Directeur Centre Socioculturel, Handicap et Politique de la Ville
Les lilas	Lafeuille	Guillaume	Maire adjoint
Viry-châtillon	Drouillard	Yannick	Directeur de police municipale
Plaisir 78370	Guilleux	Adeline	Adjoint au maire
Arnouville	DESPRES	Delphine	Responsable du CCAS et de la Politique de la Ville
Chilly-mazarin	Le palud	Sylvie	Adjointe aux solidarités